



Forum: Les antiquitÃ©s au QuÃ©bec

Topic: grenade a feu

Subject: Re: grenade a feu

PostÃ© par: artik

Contribution le : 13/02/2012 15:47:10

Bnjour guyy,

Il semble que vous soyez en possession d'un extincteur d'incendie appelÃ© aussi grenade (sphÃ¨re de verre remplie d'une solution destinÃ©e Ã Ãªtre jetÃ©e Ã la base d'un incendie). Les premiers contenaient de l'eau salÃ©e et par la suite du tÃ©trachlorure de carbone. Ces derniers ont Ã©tÃ© retirÃ©s du marchÃ© dans les annÃ©es 1950 en raison de la toxicitÃ© en cas d'exposition Ã de fortes concentrations (dommages au systÃ¨me nerveux, etc.).

Vous pouvez communiquer avec Guard-X Ã MontrÃ©al qui fabrique encore des extincteurs au 514-277-2127. Ils seront peut Ãªtre en mesure de vous renseigner sur le type d'extincteur que vous possÃ©dez. S'il vous est impossible d'obtenir de l'information, je vous suggÃ¨re de communiquer avec le Service des incendies.

Bonne chance

Artik